

NAVALRAÏ FRÈRES (de Bombay), Saïgon 48-52, rue Catinat Tissus et bijoux indiens

Saïgon
AVEC SON LÉGER BAGAGE...

M. Navalraï a pris la route d'un pays où l'on puisse vivre en paix sans créanciers
CE QU'IL LAISSE DERRIÈRE LUI
L'Avenir du Tonkin, 26 juin 1928)

Cela se raconte comme une histoire. Malheureusement elle n'a rien de drôle, puisque la Banque de Saïgon, la Yokohama Specie Bank, la Banque de l'Indochine et la Banque Franco-chinoise, ainsi que plusieurs maisons de la place y sont dupes.

Il s'agit de la fuite — car on ne peut pas employer d'autres mots que ceux de « fuite » et d'« escroquerie » — de la fuite du Bombay Navalraï, qui tenait boutique, depuis longtemps aux numéros 48 à 52 de la rue Catinat.

Vendredi dernier, sur le *s/s l'Azay le-Rideau*, le marchand avait embarqué sa famille en première classe, et ses deux principaux employés, en seconde classe, à destination de Singapour.

Le samedi soir, il s'était rendu chez un « chetty » de ses amis et, lui expliquant qu'il avait besoin urgent de 10.000 (dix mille) dollars, il venait s'adresser à lui, les banques étant, pour l'heure, fermées.

Le chetty accepta de prêter, jusqu'au lundi, et contre remise d'un chèque sur la Banque de l'Indochine, les 10.000 piastres demandées.

L'intérêt — à bon ami rendons service ! — n'étant que de 100 p. par jour, Navalraï reçut 9.800 p.

Le même soir, au lieu de coucher avec ses employés, ainsi qu'il en avait l'habitude, le fugitif du lendemain coucha en face de ses magasins. [mots illisibles]

Et puis, il annonça son départ pour le Cap... et... prit la clef des champs, emportant pour ses frais de voyage les 9.800 piastres du chetty ; celui-ci ne le sut que le lundi matin, en allant présenter son papier.

Le lundi, les jeunes employés — faméliques garçons mal nourris et point payés depuis des mois — et qu'une enquête approfondie permet de mettre dès maintenant hors de cause — quoiqu'on en ait dit, cherchèrent à étouffer l'histoire de la disparition de leur maître... mais le pot-aux-roses fut découvert.

On fut chercher M^e Cocogne, qui a pris, comme on le sait, depuis le 23 mai, l'importante étude de M^e Rossi.

M^e Cocogne opéra une saisie conservatoire, vers les cinq heures et demie du soir.

M. Decoly ¹ fut nommé aussitôt liquidateur... Où est parti le voleur ? Comment est-il parti ?

L'enquête sévère menée par quelques maisons intéressées à la découverte de la vérité nous amène aux quasi certitudes suivantes :

Le marchand est parti seul, avec son frère, sûrement son complice, non pas avec six automobiles, mais avec une seule, et qui ne contenait, en fait de bagages, que des

¹ Alexandre-Francis Decoly (Saint-Denis, 5 août 1878-Saïgon, 26 septembre 1945) : éditeur de cartes postales, liquidateur, commissaire et administrateurs de sociétés, assassiné par le Viêt-Minh :
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Alexandre_Francis_Decoly.pdf

effets personnels. On a parlé, un peu légèrement semble-t-il, d'une nombreuse caravane de six voitures chargées de bagages précieux, et qui auraient accompagné les fugitifs.

Or Navalraï a été rencontré au Cambodge, sur la route de Kep... Il était dans sa voiture, seul avec son hère, et personne ne le suivait...

Un convoi de six voitures n'eut pas passé inaperçu...

Il est probable que l'escroc aura pris le bateau de la « Siam Steamship Company » qui est parti de Réam lundi pour le Siam.

C'est d'ailleurs une route si peu gardée et un lieu d'embarquement si propice à ceux qui préfèrent se taire sur les « tenants et aboutissants » de leur voyage que plusieurs faillis ont déjà profité de cet itinéraire rêvé.

Retrouvera-t-on jamais le fuyard ? Mystère. Ajoutons que le montant de la faillite est jusqu'ici de 509 000 dollars.

Sur cette somme, les « chettys » sont intéressés pour 150.000 piastres à peu près, les banques pour la seconde part, les maisons d'importation pour le reste.

Mais il reste tout de même en magasin pour près de 200.000 p. de marchandises... dit-on...

M^e Cocogne, huissier, a pris quarante et une clefs dont près de la moitié sont des clefs « Yale »... et il manque encore les clefs des coffres forts ! ..

Ce qui enlève le doute sur la question de la préméditation, c'est d'abord le fait d'emprunter, en garantissant par un chèque sans provision, 10.000 piastres au chetty. C'est ensuite le nombre considérables de chèques à valoir le 30 juin remis en paiement aux maisons françaises. C'est encore le fait d'avoir emprunté de l'argent — versé par la banque à sa succursale de Calcutta — sur les documents accompagnant des envois de bijoux des Indes, documents qui indiquaient des sommes importantes.

Or, ces colis ouverts ou n'y trouva que quelques vieilles montres...

Et ma foi... le bonhomme a dû prendre le bateau les deux mains dans ses poches. — A.V.M.

(L'Impartial, mardi 20 juin 1928).

Saïgon

AVEC SON LÉGER BAGAGE...

M. Navalraï a pris la route d'un pays où l'on puisse vivre en paix sans créanciers

||

L'Avenir du Tonkin, 27 juin 1928)

Comment les sieurs Navalraï, escrocs et prestidigitateurs, avaient camouflé leur boutique. — Répartie sur quatre numéros, les 46, 48,50 et 52 de la rue Catinat, la boutique des frères Navalraï attirait les chalands par les feux de ses pierres précieuses et l'éclat des couleurs de ses tissus.

C'était certainement, de toutes les boutiques tenues par des commerçants Bombay, la plus vaste et la mieux achalandée.

Les deux frères, utilisant le succès de leur commerce, faisaient figure de grands seigneurs dans les antichambres des établissements de crédit et des maisons d'importation.

Que n'aurait-on pas prêté à des frères laborieux, persuasifs, intelligents, roublards même, et qui, par surcroît, n'étant pas français, jouissaient de la confiance générale.

Un jour vint donc, il n'y a pas longtemps, où le passif de ces honorables et sympathiques individus dépassa 400.000 piastres.

De ce jour, il comprirent où était leur devoir de bons commerçants offrant une façade suffisante (quatre numéros sur la rue): ils s'apprêtèrent à lever le pied.

Ils avaient prévu et organisé cette fugue, du reste. Avec une habileté peu commune et une légèreté de mains qui ne fut égalée depuis que par celle de leurs jambes, ils avaient desserti les brillants des bagues exposées dans leurs vitrines et les avaient remplacés par des cailloux de belle apparence mais qui n'avaient du rubis, de la topaze, et de la perle que les noms.

De même, pour ne pas briser leurs étagères et leur avenir, ils avaient, d'un ciseau décidé, retranché des coupons de soieries empilés dans leur boutique, assez de mètres pour que ce qui restait suffit à recouvrir des armatures de carton figurant l'épaisseur des tissus enlevés.

Fausses pierres, coupons creux, autant de gages pour les prêteurs.

Les frères Navalraï vivaient heureux et ils attendaient l'histoire.

Celle-ci commença le 13 juin, MM. Navalraï s'étant rendu à l'Immigration pour obtenir un permis de circulation.

Puis M. Navalraï aîné — nous pouvons écrire « Monsieur » puisqu'il est riche — embarqua sa femme et sa fille sur l'*Azay-le-Rideau*.

Enfin, les deux frères, après un déménagement nocturne effectué dans la nuit de samedi, partirent en automobile pour une destination inconnue et sans laisser d'autres P. P. C. que leurs créances garanties par un stock de toc dont M^e Cocogne put faire facilement l'inventaire

Ils courent encore.

De source particulière, nous avons appris qu'on les aurait vus du côté de Kep, roulant très vite, car leur conception de la vie leur permet d'avoir encore la conscience légère.

Vers quel but ?

Il y a une routine chez les banqueroutiers de Cochinchine comme chez leurs collègues de France.

Ceux-ci passent en Belgique ; ceux-la passent au Siam.

Très vraisemblablement, à l'heure où nous écrivons ces lignes, les frères Navalraï, assis à l'arrière d'une jonque de mer voguant vers Bangkok, tirent avec insouciance dans le tuyau d'un chibbouck de luxe, et, contemplant le nautonnier qui transpire au gouvernail, concluent que dans la vie, l'essentiel n'est pas de s'éreinter. mais de savoir conduire sa barque.

Et c'est ainsi que de deux pauvres frères Bombay, on fait deux riches frères siamois,

Saïgon

AVEC SON LÉGER BAGAGE...

M. Navalraï a pris la route d'un pays où l'on puisse vivre en paix sans créanciers

III

L'Avenir du Tonkin, 28 juin 1928)

Grosse rumeur en Saïgon depuis la fuite de Navalraï. Et, naturellement l'affaire, de bouche en bouche, ne maigrit pas.

On ne peut guère, en ce moment, donner un chiffre exact de passif. On est à quatre cent mille piastres au moins. Mais la maison Navalraï avait des affaires sur le Japon, la Chine, Singapore, Lyon. Les traites seront protestées au fur et à mesure de leur arrivée. On les évalue d'ores et déjà à une somme de l'ordre de grandeur de cinquante à soixante mille piastres, chiffre qui ne semble pas, d'ailleurs, devoir être dépassé.

Il faut ajouter encore au passif le montant des salaires des employés, qui comme on sait, constitue une créance privilégiée. Ils sont onze, ces employés. À quatre ou cinq piastres par jour, plus la nourriture, plus le rapatriement, leurs créances constituent une somme assez importante.

*
* * *

Navalraï est exactement parti dans la nuit de samedi à dimanche. Il avait dit à ses employés que, fatigué, il sentait le besoin de quelques jours d'un repos qu'il prendrait au Cap. Il recommandait à ses employés d'ouvrir le magasin, comme à l'habitude.

[Sur plainte de] la Banque franco-chinoise — pour une créance de cinq mille piastres —, le président du tribunal de commerce ordonnait une saisie conservatoire. On sait le reste. La faillite n'a d'ailleurs été prononcée qu'hier soir.

Navalraï court, court... sans être poursuivi, semble-t-il, Au palais, ce matin, on nous affirmait qu'aucune plainte n'avait été déposée, qu'aucun juge d'instruction n'avait été désigné ; qu'aucun mandat d'amener n'avait été lancé. La nouvelle de l'arrestation du commerçant paraît prématurée.

Navalraï court court encore...

*
* * *

L'actif est encore considérable. M. Decoly, syndic désigné, en fait en ce moment l'inventaire. On évalue cet actif à une somme de deux cent cinquante mille piastres. Il y a des centaines de pièces de tissus de toute nature, des ivoires, des curiosités, un stock considérable de marchandises. D'autre part, Navalraï avait des créances relativement importantes sur des Chinois de l'intérieur.

La faillite donnera, aux premières évaluations, un pourcentage relativement important assez rarement atteint en ces sortes d'affaires. On espère obtenir de vingt cinq à trente pour cent.

*
* * *

Tout vient à point ... Hier seulement, un mandat d'amener, sur les plaintes déposées, a été lancé contre le Bombay Navalraï, actuellement en fuite.

Mandat évidemment inefficace. Navalraï, qui a réglé sa fuite depuis longtemps, n'est même plus au Siam, et va se perdre, avec son butin, dans les États de la Malaisie. On ne verra plus désormais Navalraï ; il ira ailleurs, sinon faire d'autres dupes au moins vivre en paix, au sein de sa famille, avec des richesses notables.

Les opérations de M. Decoly continuent avec rapidité. M. Decoly a apporté un soin, une activité, une compétence indiscutables. L'inventaire des marchandises, l'apurement des comptes et les opérations de la liquidation seront terminés assez vite.

Les créanciers évidemment lésés seront, en cette affaire, moins éprouvés que dans les faillites de Chinois qui donnent ordinairement du quatre à six pour cent. On espère ici, comme nous le disions plus haut, arriver à trente pour cent, ce qui sous toutes les latitudes, est remarquable.

On ne sait encore le moyen qu'adoptera le syndic pour la vente des marchandises. Vente aux enchères ? Vente amiable sur offres de commerçants ? Les deux procédés ont des avantages et des inconvénients. On pourrait d'ailleurs vendre certaines marchandises en stocks à l'amiable ; les curiosités seraient certainement vendues au mieux à la criée.

Tout doucement, l'émotion s'apaise, Demain, l'affaire Navalraï ne sera plus qu'un souvenir. La leçon quelle a donnée — sur laquelle nous reviendrons — sera-t-elle perdue ?

Saïgon
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 juillet 1928)

La fuite de Navalraï, une affaire de plus à classer. — Est-ce bien la dernière fois que nous entretenons nos lecteurs de l'affaire Navalraï ? C'est probable. Comme d'un autre fugitif qui défraya la chronique voici quelques mois, on n'entendra bientôt plus parler de celui-ci. Toujours est-il que le bruit de son arrestation courait, hier soir, avec persistance, chez les commerçants chinois et annamites de la rue Catinat et de ses environs.

Nous avons demandé la confirmation de ce que nous savions déjà ; il n'y a pas de mandat d'arrêt de **lancé** contre lui. On ne peut donc pas, logiquement, l'arrêter.

Profits et pertes : le livre eu est couvert.

Ajoutons une ligne de plus et « finita la comœdia. »

—« Bon voyage Monsieur Dumollet. »

Bon voyage, sans doute, mais personne n'ose ajouter :

— « Et revenez si le pays vous plaît ! »

Saïgon
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 août 1928)

Les suites de la faillite Navalraï. — On sait que le sieur Navalraï avait parmi ses créanciers de nombreux chettys. Ceux-ci, comme les autres créanciers, portèrent plainte à la suite de la fuite du peu délicat Bombay et se retournèrent en même temps vers celui qui avait avalisé les effets, un certain Raj, courtier de commerce et employé dans une banque de la place.

Une plainte fut déposée contre cet individu qui fut appréhendé samedi par les inspecteurs de la Sûreté.

On ne tenait pas, en effet, que ce Raj fasse comme Navalraï, qu'il prenne la fuite et qu'on ne le voit plus.

COCHINCHINE
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 août 1928)

Les frères hindous Navalraï, commerçants en bijoux, tissus, etc., à Saïgon, 46 à 52, rue Catinat, ont levé le pied le 15 juin après avoir embarqué leur famille pour Singapore. Ils sont vraisemblablement partis pour le Siam. Leur fuite a été fort bien préparée ; ils se sont fait consentir de gros prêts sur marchandises et, la veille de leur départ, ont encore emprunté à un chetty 10.000 piastres sur un chèque sans provision.

Leur passif est de 559.650 piastres et 316.400 francs, soit en gros, environ 7.700.000 francs. La Banque de l'Indochine* perd 146.500 piastres et 131.500 francs, la Banque franco-chinoise* 80.000 piastres, la Banque de Saïgon* 73.000 piastres, la Yokohama Specie Bank* 96.000 piastres, Biedermann* 108.000 francs, la Compagnie de commerce et de navigation* [CCNEO] 20.000 piastres, les Chettys 111.000 piastres. M. Decoly, nommé syndic, espère donner du 30 % aux créanciers
